



78 & 80, rue Vaneau – 75007 PARIS

Tél: 01.42.22.37.02

Courriel : unsa.defense@orange.fr

Site intradef : <http://unsa.defense.gouv.fr>

Site internet : <http://www.unsadefense.fr>

Paris, le 09 avril 2024

Comité Social d'Administration Ministériel

C.S.A.M

Paris, le 9 avril 2024

Déclaration UNSA-Défense

Monsieur le Secrétaire Général pour l'Administration, Monsieur le Directeur, Mesdames, messieurs.

Pour commencer cette déclaration de ce premier CSA Ministériel de l'année 2024, l'UNSA-Défense vous propose un petit exercice de réflexion collective et d'en tirer individuellement votre conclusion selon votre propre sensibilité. Imaginons une famille à peu près dans les standards de notre société... un couple et 4 enfants. Imaginez maintenant le 4^{ème} de ces enfants traité différemment des 3 autres, injustement mis à l'écart, recevant un moindre cadeau pour les dates importantes de son calendrier, triste d'un gâteau coupé en 3 parts seulement, oublié à la sortie de l'école quand ses frères et sœurs n'ont jamais connu pareille mésaventure, victime peut-être pas de négligence mais de transparence... peu ou encouragé quand bien même il est attendu de sa part les mêmes résultats et la même réussite que le reste de la fratrie. Convenons ensemble que cette situation est pour le moins discriminatoire, à tout le moins injuste. Notre réaction est en fait normale, juste, égalitaire... elle est simplement humaine en fait.

Transposons cette improbable hypothèse heurtant nos sensibilités au vécu des personnels du ministère. Quatre frères et sœurs, dont trois en « kaki », faisant l'objet de toutes les attentions, d'une haute considération de la part de l'autorité suprême, et un pas de la même couleur, « pas en kaki »... que par commodité d'usage, nous appellerons « l'agent civil ». Le ministre des Armées a formalisé tout ça lors du séminaire baptisé « **Fidélisation 360** » le 18 mars dernier. Bien sûr il fut question de la communauté de Défense, civils et militaires. Permettez à l'UNSA de rectifier l'intitulé à la lumière des annonces faites par le ministre. On pourrait dire « **Verbalisation 360** », c'est vrai tant les mots choisis par le premier d'entre nous, témoignaient de l'engagement, de la valeur, des réussites RH comme techniques dans tous les domaines embrassés par le ministère, qu'ils soient civils ou militaires... mais seulement « **Considération 270** » si l'on se réfère aux annonces d'amélioration de la condition des uns, les $\frac{3}{4}$, et de l'absence de mesures pour le quart restant.

Passée cette introduction un peu imagée mais tant palpable au quotidien malgré tous les efforts, toutes les facilités, toutes les imaginations, toutes les efficacités et disons-le, les réussites, déployés par les services RH du ministère, on pourra encore et encore se rabattre sur les mêmes constats, pour se persuader que l'analyse est bonne... Oui la période a changé, oui les aspirations des nouvelles générations sont réinterrogées, non la stabilité professionnelle et le statut de carrière ne font plus recette, oui temps de travail et temps hors travail constituent des paramètres majeurs dans l'attractivité et la fidélisation. Oui aussi, la prise de responsabilité assortie d'un lot de sujétions et de contraintes exponentielles, et non traduite en termes de rémunération, lissant, stéréotypant les parcours professionnels, ne constitue plus l'Alpha et l'Omega d'un parcours de carrière. Il est un proverbe auvergnat qui dit : « **Celui qui se lève tard, trouve la gamelle froide** ». A ne pas entendre, ce que tous ici n'avons de cesse de rappeler, de répéter, gageons que la gamelle ne sera pas froide, mais vide. **On dira simplement que le ministre, le printemps sans doute, est dans sa période « mimosa »... les œufs pour remplir cette gamelle pour les uns... juste les fleurs pour les personnels civils.**

De grâce, qu'ils arrêtent de faire ça ! C'est humiliant, dégradant, vis-à-vis des femmes et des hommes engagés dans leurs missions de soutien aux forces, partout, du SSA à la Marine, de la DRHMD à l'Armée de l'Air, de la DIRISI au SCA, du SIMU à la DGA, de l'Armée de Terre au SID. Oui ces agents civils dans toutes ces fonctions, présents et disponibles, pour le soutien au contrat opérationnel, professionnels en tout temps et en tout lieu, tels les pôles ATLAS de la mission méritent la même considération et de fait, les mêmes mesures.

Un ministre qui sort l'artillerie lourde, après tout, c'est de bonne guerre. Annoncer que le passage de l'activité à la retraite constitue une trappe gigantesque au regard des dispositifs indemnitaires de plus en plus importants est un constat évident que partage l'UNSA-Défense. Combien d'agents fonctionnaires connaissent cette réalité au moment du versement de leur première pension, loin, parfois très loin de leur dernière rémunération d'activité ? La réponse est simple... Tous !!! **Alors l'option retenue par le Ministre ce 18 mars dernier, de prendre en compte dans le calcul de la pension une partie de l'indemnitare des personnels militaires « à coût zéro » doit être celle qui sera prise en miroir pour les personnels civils, dont les engagements et la loyauté à l'institution ne souffrent quant à elles d'aucune différence.**

Nous savons depuis ce temps la réponse « *Ce n'est ni le lieu ni la bonne instance, voyez avec l'interministériel* »... ce que nos organisations syndicales ne manquent pas de faire par ailleurs en chaque occasion. Si l'on admet cette réponse, nous ne sommes pas totalement ignorants du fonctionnement de la Fonction Publique, est-ce que le ministre s'est soucié lui du bon endroit et de la bonne instance ? La réponse est dans la question. L'UNSA achète sans état d'âme l'attractivité et la fidélisation, notre avenir commun. Nous validons toutes les initiatives prises de chaque côté de cette table du CSA ministériel, dès lors qu'elles s'inscrivent dans une démarche loyale, globale, embarquant les uns comme les autres, chacun avec ses particularités, qu'elles soient de tenue ou de statut. Pour valider cette adhésion, faudrait-il encore avoir un échantillon sur soi pour en mesurer la sincérité.

Le fonctionnement RH, issu d'un empilage de restructurations, est aussi un facteur d'attractivité et de fidélisation. A l'UNSA nous n'en doutons pas et tout ce qui peut améliorer ce sentiment d'appartenance face aux difficultés du marché est bienvenu. L'expérimentation RH de Prox, dite ADP, semble être une première étape, sur laquelle il conviendra de rebâtir ce lien entre administrés et administrants. Cet échelon de proximité doit apporter de la cohérence en première intention et s'inscrire dans une démarche logique pour les agents de se tourner naturellement vers un gestionnaire RH identifié. L'UNSA fait néanmoins clignoter quelques feux orange, quant aux risques d'hétérogénéité des réponses apportées selon les employeurs, et le bon fléchage pour ces RH de prox des référents experts des CMG ou du CERHPC. Il conviendra par ailleurs de ne pas dégrader l'existant, notamment les grandes compétences acquises durant des années par les agents DAP qui ne doivent pas subir cette nouvelle réforme comme un désaveu mais bien comme la reconnaissance de leur engagement dans des conditions difficiles parfois. Nous avons cette chance de disposer d'agents avec le goût de cette matière vivante qu'est la RH, aussi cette expérimentation, davantage de richesses que de ressources, qui a vocation à être généralisée doit être assortie de la reconnaissance et d'une valorisation financière des agents par des parcours professionnels attractifs, assurant à la fois l'efficacité et l'épanouissement professionnel. Une condition s'impose de fait, la formation des acteurs selon leur fonction d'affectation, tant le domaine est vaste. Le ministère dispose déjà d'une ressource reconnue et s'appuyer par exemple sur les sachants en tutorat ou reconnus en qualité de FIO, serait, n'en doutons pas, un accélérateur d'une réforme comprise et acceptée.

L'UNSA dira encore quelques mots sur les textes soumis ce jour à ce CSAM. **Le projet de décret important évolution des concours de la filière technique**, là encore, ne peut pas avoir pour effet de faire l'impasse sur les agents en place dont les compétences sont immenses mais leur parcours depuis bien des années, laissés en friche. A ce titre, l'UNSA rencontrera prochainement le SRHC afin de faire un bilan de la situation dégradée à bien des égards.

Les textes ouvriers n'appellent pas de commentaire particulier de notre part si ce n'est qu'en termes de simplification RH, il y a des décisions simples et lisibles à prendre... le calcul de prime de rendement sur l'échelon détenu, l'accès en HCD assorti d'un taux d'avancement évitant ainsi et pour le même résultat, l'étape d'identification de postes fonctionnels, la suppression des abattements de zones datés.

Nous terminerons donc cette 1^{ère} déclaration 2024, pour saluer l'immense travail et la pédagogie des équipes de la DRHMD qui ont permis le 26 mars dernier, de tenir la première réunion de la Commission Paritaire de Pilotage et de Suivi de l'accord en Protection Sociale Complémentaire, dont les termes de la négociation ont été respectés, en solidarité et responsabilité. Nous partions d'une page quasi blanche et le MinArm sera donc, en janvier 2025, le premier ministère à entrer dans le dispositif. C'est une bonne nouvelle pour les agents, un plus évident en termes de pouvoir d'achat et l'UNSA espère que le passage des différents régimes actuels à un seul s'opèrera dans les meilleures conditions de facilité pour chaque agent. Nous n'en sommes pas là, mais pas loin quand même.

Avant de vous remercier de votre attention... monsieur le Secrétaire Général pour l'Administration... La qualité managériale est un levier de la QVT. Il semble que certains aient séché les derniers modules de formation. L'UNSA est désolée, vraiment, tellement on est loin de la pratique respectueuse que tous ici nous avons et se serait bien passée de ce moment en introduction du CSA Ministériel. Mais après 6 mois d'alerte sur le sujet, jusqu'au cabinet du ministre, allez-vous attendre qu'il y ait un décès au sein de la SIMMT à Versailles pour faire respecter la mission première d'un chef d'emprise, celle de la protection de ses agents. Les représentants des personnels ne sont pas des chiens, ceux de l'UNSA au sein de la SIMMT Versailles sont pourtant moins bien traités. J'emploie à dessein ce terme de maltraitance car c'est de cela dont ils s'agit.

Nos délégués UNSA sont logés dans un bâtiment dont tous les experts s'accordent à reconnaître qu'il est insalubre et n'a pas d'autre vocation que l'entreposage. Alors à moins de considérer que les délégués UNSA restent de la vulgaire marchandise, nous, élus UNSA du CSAM en appelons à votre autorité pour que cesse définitivement cette mascarade. Il y a quelques jours, un de nos délégués, asthmatique chronique s'est écroulé au sein de ce local tant l'air y est vicié. Sans la présence de sa collègue sur place au moment de ce malaise, le pire serait arrivé. Les pompiers intervenus rapidement n'ont pas mis longtemps à identifier la cause de cette syncope: l'insalubrité du local syndical et les poussières de fibres en suspension. Hospitalisé plusieurs jours, notre délégué va mieux. Vous pourrez informer la direction de la SIMMT de cette situation, eux qui n'ont pas pris une seule fois, le soin de s'inquiéter de l'état de santé d'un des leurs. Le Directeur ici présent, oui, le cabinet du ministre également. Merci.

Alors ça suffit maintenant ! Les allers retours incessants de messages, de rapports, évoquant un coup l'inspection, un coup la médecine de prévention, un coup le rapport du CETID dont les conclusions affirment que le dossier est accablant. Aucun point d'eau, pas de sanitaires, obligé de traverser la cour pour accéder aux commodités. Qui traite des personnels de la sorte en 2024 ? **L'UNSA siffle la fin de la partie et n'entend pas jouer au « Je te tiens tu me tiens ». Soit ce problème est réglé dans les jours qui suivent ce CSAM, soit la fédération interpellera elle-même les tribunaux compétents et la Fonction Publique pour montrer ce qu'il se passe dans certains établissements du ministère des armées, un modèle censé modéliser une Défense du 3^{ème} millénaire, avec certaines pratiques relevant du moyen-âge.**

Notre pratique du dialogue social est et a toujours été respectueuse, nous avons la modestie de notre représentativité quand bien même l'UNSA a obtenu 54% des voix lors des dernières élections sur ce site. **Faites quelque chose monsieur le Secrétaire Général mais faites le vite et expliquez à vos subordonnés que les délégués syndicaux sont des femmes et des hommes comme les autres, ni plus ni moins.**

Quant à la dernière idée de proposer un local au sein d'un autre établissement, où les agents devraient solliciter un véhicule de service pour rencontrer leur délégué syndical, voire prendre leur véhicule pour sortir du camp... vous saurez conclure notre avis sur la question.

S'il fallait démontrer notre bonne foi, sachez que l'UNSA a elle-même fait une étude des locaux et bureaux vides et disponibles pour permettre de trouver une sortie amiable et ouverte d'esprit à cette inadmissible situation. Toutes ont été balayées par des arguments « **à la con** » si vous me permettez. Stop monsieur le Secrétaire Général. De grâce STOP.

En vous remerciant de votre attention, les élus UNSA-Défense interviendront au fil des sujets traités ce jour.